

PROVINCE DE QUÉBEC — VILLE DE ROBERVAL
LE 5 MARS 2007 (07)

Assemblée générale du Conseil de la Ville de Roberval, tenue à la Mairie de Roberval, le 5^e jour du mois de mars 2007, à 20 heures.

PRÉSENCES : Monsieur le Maire Denis Lebel, Madame et Messieurs les conseillers : Michèle Claveau, Jocelyn Bouchard, Gilles Veilleux, Gilles Otis, Rémy Leclerc et Serge Hudon

L'assemblée est tenue sous la présidence de Monsieur le Maire Denis Lebel.

Lecture est faite de l'avis de convocation et du certificat de signification dudit avis.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le temps mis à la disposition de la population pour la période de questions n'est pas utilisé.

ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

2007-123

Il est proposé par le conseiller M. Jocelyn Bouchard, appuyé par le conseiller M. Rémy Leclerc et résolu, que l'ordre du jour de la présente assemblée soit accepté avec les modifications suivantes :

On ajoute :

- 9.4 Bibliothèque Georges-Henri-Lévesque / Tarification de mars à décembre 2007;
- 9.5 Centre Populaire de Roberval / Gratuités additionnelles pour activités de loisirs.

ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 19 FÉVRIER 2007

2007-124

Il est proposé par le conseiller M. Serge Hudon, appuyé par le conseiller M. Rémy Leclerc et résolu, que le procès-verbal de l'assemblée du 19 février 2007 soit accepté sans modification.

DESIGNATION DU MAIRE SUPPLÉANT (MARS À JUIN 2007)

2007-125

Il est proposé par le conseiller M. Jocelyn Bouchard, appuyé par le conseiller M. Gilles Veilleux et résolu, que le conseiller M. Gilles Otis soit désigné maire suppléant pour la période de mars à juin 2007 inclusivement.

De plus, le Conseil tient à remercier la conseillère Mme Michèle Claveau pour sa disponibilité alors qu'elle agissait à titre de maire suppléant.

1.0 DIRECTION GÉNÉRALE

2.0 SERVICES FINANCIERS

2007-126

2.1 ACCEPTATION DES COMPTES

Il est proposé par le conseiller M. Gilles Otis, appuyé par le conseiller M. Rémy Leclerc et résolu unanimement, que les comptes de la Ville de Roberval soient acceptés et payés selon la liste fournie en date du 28 février 2007 :

n	Fonds général.....	228 065,78\$
Total.....		<u>228 065,78\$</u>
Total des salaires payés février 2007		<u>259 274,84\$</u>

2007-127

2.2 UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC / INSCRIPTION AU CONGRÈS ANNUEL DU 9 AU 13 MAI 2007, À QUÉBEC

Il est proposé par la conseillère Mme Michèle Claveau, appuyé par le conseiller M. Serge Hudon et résolu, que le Conseil de la Ville de Roberval autorise quatre (4) élus, Monsieur le Maire Denis Lebel, les conseillers MM. Gilles Otis, Gilles Veilleux et Jocelyn Bouchard, à prendre part aux assises de l'Union des Municipalités du Québec (UMQ) qui se tiendront du 9 au 13 mai 2007 à Québec. Le coût de l'inscription est de 909,32\$ par personne taxes incluses, soit un montant total de 3 637, 28\$, payable à l'Union des Municipalités du Québec (UMQ).

De plus, le Conseil autorise les dépenses inhérentes.

(POSTE : 02-110-00-310)

2007-128

2.3 COMMISSION ADMINISTRATIVE DES RÉGIMES DE RETRAITE ET D'ASSURANCES DU QUÉBEC (CARRA) / AUTORISATION DE PAIEMENT DE LA QUOTE-PART 2007 / 6 308,00\$

Il est proposé par le conseiller M. Gilles Otis, appuyé par le conseiller M. Rémy Leclerc et résolu, que le Conseil de la Ville de Roberval autorise le paiement d'une somme de 6 308,00\$ à la Commission administrative des Régimes de retraite et d'Assurances du Québec (CARRA) relativement à la quote-part du financement du régime de prestations supplémentaires pour l'année 2007.

(POSTE : 5-169-00-105)

2007-129

2.4 AUTORISATION À LA TRÉSORIÈRE DE DÉPOSER UNE OFFRE D'ACHAT LORS DE LA VENTE DES IMMEUBLES POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DES TAXES

Il est proposé par le conseiller M. Gilles Otis, appuyé par le conseiller M. Jocelyn Bouchard et résolu, que le Conseil de la Ville de Roberval mandate la trésorière de la Ville à déposer une offre d'achat jusqu'à concurrence des montants dus (incluant taxes municipales et/ou scolaires, intérêt et autres frais de vente) lors de la vente des immeubles pour non paiement des taxes prévue pour le 7 mars 2007.

3.0 TRAVAUX PUBLICS

2007-130

3.1 ACCEPTATION PROPOSITION / ACHAT D'UN LOGICIEL D'ENTRETIEN PRÉVENTIF

Il est proposé par le conseiller M. Serge Hudon, appuyé par la conseillère Mme Michèle Claveau et résolu, que sur recommandation de l'ingénieur municipal, le Conseil de la Ville de Roberval accepte l'offre de services professionnels de Appuitech inc. pour l'acquisition d'un logiciel MEPS, soit un logiciel d'entretien préventif, pour supporter le travail d'entretien au service d'Hygiène du Milieu, Travaux publics et les Services techniques, au montant de 8 850,00\$ taxes en sus, à savoir :

Pour le logiciel (base de données et licence de logiciel de base pour un poste)	6 900,00\$ taxes en sus
Pour deux postes supplémentaires (975,00\$ par poste supplémentaire)	1 950,00\$ taxes en sus

De plus, le transport Jonquière-Roberval et les repas sont exclus de la présente offre de services et un bloc de quarante (40) heures de formation est inclus dans la proposition.

(POSTE : 02-310-01-411)

2007-131

3.2 ACCEPTATION SOUMISSION / FOURNITURE ET INSTALLATION D'ÉQUIPEMENTS DE DÉTECTION DE GAZ TOXIQUES AU GARAGE MUNICIPAL DE ROBERVAL

Soumission reçue :

n Vulcain.....9 850,00\$

Il est proposé par le conseiller M. Serge Hudon, appuyé par le conseiller M. Gilles Otis et résolu, que sur recommandation du directeur de l'Approvisionnement, le Conseil de la Ville de Roberval accepte la soumission de Vulcain, au montant de 11 224,07\$ taxes incluses, pour la fourniture et l'installation d'équipements de détection de gaz toxiques au garage municipal.

(POSTE : 03-100-05-710)

2007-132

3.3 ACCEPTATION PLAN / RÉFECTION QUAI DES NAGEURS / AUTORISATION À CÉGERTEC À LE SOUMETTRE AU

**MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE
L'ENVIRONNEMENT ET DES PARCS POUR APPROBATION**

Il est proposé par le conseiller M. Serge Hudon, appuyé par le conseiller M. Rémy Leclerc et résolu, que le Conseil de la Ville de Roberval accepte les plans pour le projet de réfection du quai des nageurs de « La Traversée internationale du Lac Saint-Jean » portant les numéros 13336-01, 13336-02, 13336-03 datés du 28 février 2007, préparés et signés par M. Hugues Dessureault, ingénieur, et autorise la firme Cégertec inc., Experts-conseils, à soumettre ces plans au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, pour obtenir les autorisations nécessaires pour la réalisation de ces travaux.

4.0 HYGIÈNE DU MILIEU

**5.0 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET DURABLE, TOURISME
ET COMMUNICATIONS**

2007-133

**5.1 DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL 2006 / CORPORATION DU
CENTRE DES LOISIRS DU MONT-PLAISANT DE ROBERVAL
LIMITÉE**

Le Conseil prend acte du dépôt, par le conseiller M. Jocelyn Bouchard, des états financiers de même que du rapport annuel de la Corporation du centre des loisirs du Mont-Plaisant limitée pour l'année se terminant le 31 décembre 2006. Il est unanimement résolu que le Conseil de la Ville de Roberval transmette ses sincères félicitations aux membres du conseil d'administration de la Corporation pour le travail accompli par les administrateurs et bénévoles au cours de la présente année, du succès financier et de la qualité des services offerts au camping.

2007-134

**5.2 CONTRAT DE GESTION DE L'AÉROPORT DE ROBERVAL
AVEC AIR BELLEVUE / PROLONGEMENT CONTRAT UN (1)
AN / AUTORISATION DE SIGNATURES**

Il est proposé par le conseiller M. Jocelyn Bouchard, appuyé par le conseiller M. Serge Hudon et résolu, que le Conseil de la Ville de Roberval autorise Monsieur le Maire et le Greffier à signer pour et au nom de la Ville une prolongation du contrat de gestion des opérations à l'Aéroport de Roberval avec la compagnie Air Bellevue et ce, pour une période d'une année débutant le 24 mars 2007 pour se terminer le 23 mars 2008.

2007-135

**5.3 TOURISME SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN / BUREAU DE
TOURISME D'AFFAIRES, DE CONGRÈS ET D'ÉVÉNEMENTS /
DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT MUNICIPAL**

Il est proposé par le conseiller M. Gilles Veilleux, appuyé par la conseillère Mme Michèle Claveau et résolu, que le Conseil de la Ville de Roberval désigne le conseiller M. Jocelyn Bouchard à titre de représentant municipal au sein du comité d'orientation pour la mise en place du Bureau de tourisme d'affaires, de congrès et d'événements pour la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, sous la supervision de l'Association touristique régionale du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

2007-136

5.4 TOURISME SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN / GRAND PRIX DU TOURISME 2007

Il est proposé par le conseiller M. Gilles Otis, appuyé par le conseiller M. Rémy Leclerc et résolu, que le Conseil de la Ville de Roberval autorise le conseiller M. Jocelyn Bouchard et sa conjointe à assister au gala régional des Grand Prix du tourisme québécois 2007 qui se tiendra à Alma le 23 mars 2007. Le coût de l'inscription est de 85,46\$ par personne, soit un montant total de 170,92\$ taxes incluses, payable à l'Association touristique régionale du Saguenay-Lac-Saint-Jean, et le Conseil autorise les dépenses inhérentes.

(POSTE : 02-110-00-329)

6.0 SÉCURITÉ PUBLIQUE

2007-137

6.1 SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE DE ROBERVAL / INSCRIPTION AU PRIX INNOVATION EN SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL 2006

Il est proposé par le conseiller M. Gilles Veilleux, appuyé par le conseiller M. Rémy Leclerc et résolu, que le Conseil de la Ville de Roberval autorise le Service de sécurité incendie de Roberval à déposer sa candidature au Prix Innovation en santé et sécurité du travail 2006 de la Commission de la santé et de la sécurité du travail.

2007-138

6.2 ACCEPTATION SOUMISSION / CAMIONNETTE USAGÉE POUR MÂCHOIRES DE SURVIE AVEC BOÎTE EN FIBRE

Soumissions reçues :

- | | |
|---|-------------|
| □ B.R. Asphalte inc. (Saint-Félicien) | 14 000,00\$ |
| Description : camionnette Chevrolet Silverado, 3500, année 2000, verte, 4 X 4, avec boîte Space Cab, 199 000 km | |
| □ Location Bleu Pélican (Sainte-Thérèse) | 31 000,00\$ |
| Description : camionnette Ford F-350 Crew Cab, année 2005, sans boîte en fibre, 61 563 km, 2 X 4, avec roues arrières doubles | |

Il est proposé par le conseiller M. Gilles Veilleux, appuyé par le conseiller M. Serge Hudon et résolu, que sur recommandation du directeur de l'Approvisionnement, le Conseil de la Ville de Roberval accepte la soumission de B.R. Asphalte inc. au montant de 15 953,00\$ taxes incluses, pour l'achat d'une camionnette usagée affectée au Service de sécurité incendie pour l'utilisation des mâchoires de survie.

Le véhicule usagé est une camionnette Chevrolet Silverado 3500, année 2000, de couleur verte, 4 X 4, dont l'odomètre indique 199 000 kilomètres, avec boîte Space Cab.

(POSTE : 03-100-09-724)

7.0 RESSOURCES HUMAINES

2007-139

7.1 GROUPE CONSEIL AON / SESSION DE FORMATION « ENQUÊTE ET ANALYSE D'ÉVÉNEMENTS ACCIDENTELS » / M. MARC GAGNÉ / LE 4 AVRIL 2007, À SAINT-FÉLICIEN / 360,00\$ TAXES APPLICABLES

Il est proposé par le conseiller M. Gilles Veilleux, appuyé par le conseiller M. Rémy Leclerc et résolu, que le Conseil de la Ville de Roberval autorise M. Marc Gagné à prendre part à une session de formation dispensée par le Groupe Conseil AON et portant sur « Enquête et analyse d'événements accidentels » qui se tiendra le 4 avril 2007 à Saint-Félicien. Le coût d'inscription est de 360,00\$ taxes applicables en sus payable à Groupe conseil AON et le Conseil autorise les dépenses inhérentes.

(POSTE : 02-160-30-454)

2007-140

7.2 SYNDICAT S.C.F.P. LOCAL 2678 / AUTORISATION SIGNATURES LETTRE D'ENTENTE 2007-01 / ASSURANCES COLLECTIVES

Il est proposé par le conseiller M. Gilles Veilleux, appuyé par le conseiller M. Jocelyn Bouchard et résolu, que sur recommandation du comité de ressources humaines et du directeur général, le Conseil de la Ville de Roberval autorise Monsieur le Maire et le Greffier à signer pour et au nom de la Ville de Roberval la lettre d'entente numéro 2007-01 intervenue avec le syndicat des employés municipaux de Roberval S.C.F.P. Local 2678, relativement aux assurances collectives.

8.0 URBANISME, ENVIRONNEMENT, PATRIMOINE ET HABITATION

2007-141

8.1 ACCEPTATION DE LA DÉROGATION MINEURE 2007-01 / M. SYLVAIN GIRARD (1004, ROUTE SAINTE-HEDWIDGE, ROBERVAL)

ATTENDU que M. Sylvain Girard, du 1004, route Sainte-Hedwidge, à Roberval, a fait une demande de dérogation mineure concernant un projet de construction d'une résidence secondaire sur un terrain ayant la superficie minimale requise de 4 000 mètres carrés mais dont la profondeur est d'une moyenne de 80 mètres (Règlement 93-12, article 3.2.5.1.2.6);

ATTENDU que l'acceptation d'une telle dérogation mineure doit respecter les objectifs du Plan d'urbanisme (L.A.U. 145.2);

ATTENDU qu'en cas de refus de cette demande de dérogation mineure, cela pourrait causer un préjudice important au demandeur (L.A.U. 145.4);

ATTENDU que cette demande ne doit pas porter atteinte à la jouissance ou aux droits du propriétaire voisin (L.A.U. 145.4);

POUR CES RAISONS, il est proposé par le conseiller M. Rémy Leclerc, appuyé par la conseillère Mme Michèle Claveau et résolu, que sur recommandation du Comité consultatif d'urbanisme, le Conseil de la Ville de Roberval accepte la

demande de dérogation mineure 2007-01, de M. Sylvain Girard, du 1004, route Sainte-Hedwidge, à Roberval, concernant un projet de construction d'une résidence secondaire sur un terrain ayant la superficie minimale requise de 4 000 mètres carrés mais dont la profondeur est d'une moyenne de 80 mètres (Règlement 93-12, article 3.2.5.1.2.6).

2007-142

8.2 ACCEPTATION PIIA / M. MARTIN PLOURDE (1020, BOULEVARD SAINT-JOSEPH, ROBERVAL)

Il est proposé par le conseiller M. Rémy Leclerc, appuyé par le conseiller M. Serge Hudon et résolu, que sur recommandation du comité consultatif d'Urbanisme (réunion du 27 février 2007, résolution 2007-12), le Conseil de la Ville de Roberval autorise l'émission d'un permis de construction à M. Martin Plourde, 1020, boulevard Saint-Joseph, Roberval, relativement à l'agrandissement en marge arrière d'un solarium habitable dont la finition est de vinyle blanc identique au bâtiment et une fenestration en PVC et ce, conformément aux exigences relatives au Plan d'Implantation et d'Intégration Architecturale (PIIA), soit la section 5.3 du règlement de zonage 93-10.

2007-143

8.3 ACCEPTATION PIIA / FRANÇOIS TARDIF (53, RUE AUGER, ROBERVAL)

Il est proposé par le conseiller M. Rémy Leclerc, appuyé par le conseiller M. Gilles Veilleux et résolu, que sur recommandation du comité consultatif d'Urbanisme (réunion du 27 février 2007, résolution 2007-13), le Conseil de la Ville de Roberval autorise l'émission d'un permis de rénovation à M. François Tardif, 53, rue Auger, Roberval, pour l'enlèvement d'un logement, le remplacement de la fenestration par des fenêtres à guillottes carrolées, l'agrandissement de deux fenêtres en façade en PVC, le remplacement de portes, la réfection de galeries et patio arrière, l'isolation de murs, la finition extérieure en vinyle de couleur, l'enlèvement de la cheminée et autres travaux connexes, de même que des travaux d'aménagement paysager et ce, conformément aux exigences relatives au Plan d'Implantation et d'Intégration Architecturale (PIIA), soit la section 5.3 du règlement de zonage 93-10.

9.0 LOISIRS ET CULTURE

2007-144

9.1 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

Il est proposé par le conseiller M. Gilles Otis, appuyé par la conseillère Mme Michèle Claveau et résolu, que sur recommandation du comité restreint de la Commission des loisirs de Roberval, le Conseil de la Ville de Roberval verse la subvention suivante selon la politique d'aide financière aux organismes en loisirs :

<i>Composante</i>	<i>Nom</i>	<i>Description</i>	<i>Montant</i>
Composante 4 Équipement	Groupe Scouts de Roberval	Achat d'équipement collectif (tente, etc.) Une partie des coûts d'achat	200,00\$

Composante 5 Événements spéciaux	Groupe Scouts de Roberval	100 ^e anniversaire mondial de fondation du mouvement Scout. Participation au Jamboree national à Ottawa. Une partie des frais de transport (40 personnes)	500,00\$
Composante 6 Soutien	Groupe Scouts de Roberval	Soutien au fonctionnement	200,00\$

(POSTE : 02-701-10-991)

2007-145

9.2 AGRANDISSEMENT DE LA BIBLIOTHÈQUE GEORGES-HENRI-LÉVESQUE / ACCEPTATION OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS / ARCHITECTE

Il est proposé par le conseiller M. Gilles Otis, appuyé par le conseiller M. Jocelyn Bouchard et résolu, que sur recommandation de l'ingénieur municipal, le Conseil de la Ville de Roberval accepte la proposition de services professionnels en architecture du groupe ProConcept au montant de 15 812,00\$ taxes en sus pour les honoraires professionnels d'architecture rattachés au concept et préliminaires, plans et devis d'exécution relativement aux travaux d'agrandissement et d'aménagement intérieur de la bibliothèque Georges-Henri-Lévesque.

(POSTE : 03-100-78-411)

2007-146

9.3 ACCEPTATION SOUMISSION / RÉFECTION DES TERRAINS DE TENNIS

Soumission reçue :

n Defargo..... 4 500,00\$

Il est proposé par le conseiller M. Gilles Otis, appuyé par le conseiller M. Jocelyn Bouchard et résolu, que sur recommandation du directeur du Service des Loisirs, le Conseil de la Ville de Roberval accepte la soumission de Defargo au montant de 4 500,00\$ taxes en sus pour la réfection des terrains de tennis en tapis synthétique.

(POSTE : 03-100-42-723)

2007-147

9.4 BIBLIOTHÈQUE GEORGES-HENRI-LÉVESQUE / TARIFICATION DE MARS À DÉCEMBRE 2007

Il est proposé par le conseiller M. Gilles Otis, appuyé par le conseiller M. Rémy Leclerc et résolu, que sur recommandation du directeur de la bibliothèque Georges-Henri-Lévesque, le Conseil de la Ville de Roberval accepte la tarification décroissante pour la bibliothèque Georges-Henri-Lévesque et ce, selon la forme suivante :

Mois	Carte individuelle	Carte familiale
Mars	10,00\$	20,00\$
Avril	9,00\$	18,00\$
Mai	8,00\$	16,00\$
Juin	7,00\$	14,00\$
Juillet	6,00\$	12,00\$
Août	5,00\$	10,00\$
Septembre	4,00\$	8,00\$
Octobre	3,00\$	6,00\$
Novembre	2,00\$	4,00\$
Décembre	1,00\$	2,00\$

De plus, à compter du 1^{er} janvier 2008, il y aura gratuité pour les cartes de membre à la bibliothèque Georges-Henri-Lévesque, à l'exception de l'utilisation des postes informatiques et de la location des disques compacts.

2007-148

9.5 CENTRE POPULAIRE DE ROBERVAL / GRATUITÉS ADDITIONNELLES POUR ACTIVITÉS DE LOISIRS

Il est proposé par le conseiller M. Gilles Otis, appuyé par la conseillère Mme Michèle Claveau et résolu, que le Conseil de la Ville de Roberval accorde au Centre Populaire de Roberval soixante-quinze gratuités additionnelles applicables sur des entrées ou activités libres du Service des loisirs de Roberval.

Celles-ci sont valides jusqu'au 31 juillet 2007 et excluent la programmation de spectacles à l'auditorium Fernand-Bilodeau.

10.0 ORGANISMES COMMUNAUTAIRES, FAMILLE, AÎNÉS ET JEUNESSE

2007-149

10.1 MAISON DES JEUNES DE ROBERVAL / ACHAT D'ÉQUIPEMENTS ET AMEUBLEMENT ET ANNULLATION DE LA RÉOLUTION 2006-554

Il est proposé par la conseillère Mme Michèle Claveau, appuyé par le conseiller M. Serge Hudon et résolu, que le Conseil de la Ville de Roberval verse à la Maison des Jeunes de Roberval un montant de 4 716,39\$ taxes incluses pour l'achat de différents équipements et ameublement pour la Maison des Jeunes. De plus, le Conseil annule en son entier la résolution 2006-554.

(POSTE : 03-100-79-719)

2007-150

10.2 CHEVALIERS DE COLOMB CONSEIL 2442 / DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

Il est proposé par la conseillère Mme Michèle Claveau, appuyé par le conseiller M. Gilles Veilleux et résolu, que le Conseil de la Ville de Roberval verse aux Chevaliers de Colomb du Conseil 2442 de Roberval un montant de 7 325,00\$, représentant l'excédant des taxes payées à la suite de la perte de reconnaissance auprès de la Commission municipale du Québec. Cette aide ainsi consentie doit servir exclusivement aux œuvres charitables pour de l'aide aux familles démunies.

(POSTE : 02-190-00-991)

11.0 LECTURE ET ADOPTION DE RÈGLEMENTS

2007-151

11.1 ADOPTION DU RÈGLEMENT 2007-18 / RÈGLEMENT IMPOSANT UN TARIF AUX FINS DE FINANCER LE SERVICE CENTRALISÉ D'APPELS D'URGENCE (9-1-1) DE LA MUNICIPALITÉ / AVEC DISPENSE DE LECTURE

Il est proposé par le conseiller M. Rémy Leclerc, appuyé par le conseiller M. Jocelyn Bouchard et résolu, que le Conseil de la Ville de Roberval adopte le règlement numéro 2007-18 soit le règlement imposant un tarif aux fins de financer le service centralisé d'appels d'urgence 9-1-1 de la municipalité.

De plus, les membres du Conseil présents déclarent avoir lu le règlement et renoncent à sa lecture.

2007-152

11.2 ADOPTION DU RÈGLEMENT 2007-15 / AMENDEMENT AU PLAN D'URBANISME 92-11 « AGRANDISSEMENT DE LA ZONE COMMERCIALE CR-1 À MÊME UNE PARTIE DE LA ZONE AGRICOLE A-2 (BOULEVARD DE L'ANSE) » / AVEC DISPENSE DE LECTURE

Il est proposé par le conseiller M. Gilles Otis, appuyé par le conseiller M. Serge Hudon et résolu, que le Conseil de la Ville de Roberval adopte, avec dispense de lecture, le règlement numéro 2007-15 soit un amendement au plan d'urbanisme 92-11 relativement à l'agrandissement de la zone commerciale Cr-1 à même une partie de la zone agricole A-2 (boulevard de l'Anse).

De plus, les membres du Conseil présents déclarent avoir lu le règlement et renoncent à sa lecture.

2007-153

11.3 ADOPTION DU RÈGLEMENT 2007-14 / AMENDEMENT AU RÈGLEMENT DE ZONAGE 93-10 DE MANIÈRE À ASSURER LA CONCORDANCE AU RÈGLEMENT 2007-15 « AGRANDISSEMENT DE LA ZONE COMMERCIALE CR-1 À MÊME UNE PARTIE DE LA ZONE AGRICOLE A-2 (BOULEVARD DE L'ANSE) » / AVEC DISPENSE DE LECTURE

Il est proposé par le conseiller M. Gilles Veilleux, appuyé par la conseillère Mme Michèle Claveau et résolu, que le Conseil de la Ville de Roberval adopte, avec dispense de lecture, le règlement numéro 2007-14 soit un amendement au règlement de zonage 93-10 de manière à assurer la concordance au règlement 2007-15 relativement à l'agrandissement de la zone commerciale Cr-1 à même une partie de la zone agricole A-2 (boulevard de l'Anse).

De plus, les membres du Conseil présents déclarent avoir lu le règlement et renoncent à sa lecture.

2007-154

11.4 ADOPTION DU RÈGLEMENT 2007-17 / AMENDEMENT AU PLAN D'URBANISME 92-11 « CRÉATION DE LA ZONE COMMERCIALE CA-13 À MÊME UNE PARTIE DE LA ZONE RÉSIDENTIELLE RB-6 (BOULEVARD MARCOTTE) » / AVEC DISPENSE DE LECTURE

Il est proposé par le conseiller M. Jocelyn Bouchard, appuyé par le conseiller M. Rémy Leclerc et résolu, que le Conseil de la Ville de Roberval adopte, avec dispense de lecture, le règlement numéro 2007-17 soit un amendement au plan d'urbanisme relativement à la création de la zone commerciale Ca-13 à même une partie de la zone résidentielle Rb-6 (boulevard Marcotte).

De plus, les membres du Conseil présents déclarent avoir lu le règlement et renoncent à sa lecture.

2007-155

11.5 ADOPTION DU RÈGLEMENT 2007-16 / AMENDEMENT AU RÈGLEMENT DE ZONAGE 93-10 DE MANIÈRE À ASSURER LA CONCORDANCE AU RÈGLEMENT 2007-17 / CRÉATION DE LA ZONE COMMERCIALE CA-13 À MÊME UNE PARTIE DE LA ZONE RÉSIDENTIELLE RB-6 (BOULEVARD MARCOTTE) / AVEC DISPENSE DE LECTURE

Il est proposé par la conseillère Mme Michèle Claveau, appuyé par le conseiller M. Gilles Veilleux et résolu, que le Conseil de la Ville de Roberval adopte, avec dispense de lecture, le règlement numéro 2007-16 soit un amendement au règlement de zonage 93-10 de manière à assurer la concordance au règlement 2007-17 relativement à la création de la zone commerciale Ca-13 à même une partie de la zone résidentielle Rb-6 (boulevard Marcotte).

De plus, les membres du Conseil présents déclarent avoir lu le règlement et renoncent à sa lecture.

12.0 CORRESPONDANCE

13.0 DOSSIERS DU MAIRE

13.1 DU 2 AU 25 MARS 2007 / FRANCOFÊTE / CÉLÉBRATION DU FRANÇAIS ET DE LA FRANCOPHONIE

Monsieur le Maire rappelle que la période du 2 au 25 mars 2007 représente la célébration du français et de la francophonie sous le thème « Dire le monde en français ».

13.2 SEMAINE DU 11 AU 17 MARS 2007 / SEMAINE QUÉBÉCOISE DE LA DÉFICIENCE INTELLECTUELLE

Monsieur le Maire rappelle que la semaine du 11 au 17 mars 2007 est la semaine québécoise de la déficience intellectuelle.

AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

2007-156

Il est proposé par le conseiller M. Serge Hudon, appuyé par le conseiller M. Gilles Veilleux et résolu, que la présente assemblée soit ajournée au lundi 19 mars à 20h00.

LOI SUR LES CITÉS ET VILLES DU QUÉBEC — ARTICLE 53

CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 53, DE LA LOI SUR LES CITÉS ET VILLES DU QUÉBEC, J'APPROUVE CHACUNE DES RÉOLUTIONS CONTENUES SOUS CE PROCÈS-VERBAL.

DATE : _____

SIGNATURE : _____
Denis Lebel, Maire

DENIS LEBEL
MAIRE

JEAN-GUY TARDIF
LE GREFFIER

JGT/dm
(Réf. : Chantale/Conseil/PV20070305)